



COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Formation à l'intelligence économique et fiscalité forestière (CMR)

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C234	Tous	CIRAD/CIFOR	300	22/10/21	1/12/21	01 mois	31/12/21
Contribution PPECF € : 9.703			Budget total € : 9.703			TDR C234	

Principaux résultats attendus

L'intervention a pour but l'acquisition de compétences en analyse et interprétation de données en vue d'améliorer la mobilisation des recettes domestiques et de fournir un outil d'aide à la décision en matière de mobilisation de recette domestique et de fiscalité. Deux modules seront dispensés :

Module 1 : Analyse et interprétation des données forestière

- permettra d'introduire la notion d'intelligence économique et son importance en matière d'outil d'aide à la décision sur le plan économique mais aussi environnemental et social.
Des exemples de données issues du secteur forestier seront présentés en relation aux différents maillons de la filière et utilisées pour répondre à des questions prioritaires choisies par les participants selon leurs intérêts et selon les mandats de leur institution d'appartenance.
Les techniques d'analyse, de contrôle de cohérence entre jeux de données, de recoupement d'information et d'interprétation seront abordées.

Module 2 : Fiscalité incitative

- Le module est destiné à l'administration fiscale et vise à proposer des outils de simulations de scénarios fiscaux, sur base de statistiques forestières. Ici aussi plusieurs jeux de données seront mis à la disposition des participants pour effectuer des simulations suivant différents objectifs poursuivis.

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

L'importance de la forêt camerounaise se mesure à plusieurs niveaux. Il s'agit d'un secteur qui pèse à hauteur de 280 milliards FCA de produits bois commercialisés depuis le Cameroun chaque année, dont 36% exportés en Europe. C'est aussi le premier pourvoyeur d'emploi (après la fonction publique) avec plus de 23,000 emplois permanents dans le secteur formel principalement localisés en zone rurale et des centaines de milliers d'emplois dans le secteur informel. L'importance de la forêt camerounaise se mesure aussi à l'échelle mondiale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

La maîtrise des informations sur les ressources forestières et sur les activités et produits du secteur forestier sont extrêmement utiles pour la prise de toutes les décisions liées au devenir de ce secteur. Ainsi, l'intelligence économique (IE) consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un secteur. Il s'agit d'une démarche transversale qui permet à travers différents échanges entre acteurs institutionnels de développer des stratégies de rayonnement d'une activité. L'Etat développe l'intelligence économique comme politique publique en accompagnant les entreprises à travers trois axes principaux : (1) la veille stratégique, (2) le soutien à la compétitivité des entreprises et (3) la garantie de la sécurité économique des entreprises.

Le travail mené dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel de l'Union européenne (indicateur 3.4) a révélé le besoin de renforcer les capacités d'analyse des différentes structures impliquées dans la veille économique du secteur forestier. Ces compétences seront particulièrement utiles au moment de développer des politiques de soutien à la compétitivité du secteur au travers notamment de mécanismes de fiscalité incitative en faveur de la gestion durable des forêts. Ainsi, l'objet de l'intervention est d'assurer l'acquisition de compétences des cadres des services de recouvrement (Douaniers, forestiers) en analyse et interprétation de données en vue d'améliorer la fiscalité, la mobilisation des recettes domestiques et de fournir un outil d'aide à la décision.

Tenu sur 3 jours, du 7 au 9 décembre 2021 à la Direction Générale des Impôts (DGI), l'atelier a permis de former une trentaine de cadres du MINFI et autres parties (PSRF, DGI, Direction des Douanes, COMIFAC, PPECF, KfW Cameroun) sur la fiscalité environnementale et son application au cas des forêts, en lien avec l'exportation des grumes et la transformation locale du bois. Ensuite, sur la prise en main d'un simulateur (Excel) pour anticiper les variations de recettes et de pression fiscale selon différents paramètres (taux, récoltes rendements matière...).

[Lire la suite...](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

L'intervention aura permis de présenter concrètement des techniques d'analyse, de contrôle de cohérence entre jeux de données, de recoupement d'information et d'interprétation, sur la base de cas pratiques avec des données réelles issues du secteur forestier (en relation aux différents maillons de la filière), et d'introduire la notion d'intelligence économique et son importance en matière d'outil d'aide aux décisions d'ordre économique, environnemental et social. De même, a été proposé à l'administration fiscale des outils de simulations de scénarios fiscaux, sur base de statistiques forestières.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Etude réduction de la fiscalité compensée	C164	Alain KARSENTY	Tous	44 995	44 995

Quelques références utiles

[Incitations fiscales pour une meilleure gestion des forêts et une production agricole zéro-déforestation en Afrique centrale et de l'ouest.](#)

Cet article présente l'analyse de processus en cours sur la question des incitations fiscales environnementales. Puis examine les implications d'une gestion dynamique des mécanismes de bonus-malus à partir de simulations de l'adoption progressive de la certification par les producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ensuite, les risques pour certaines catégories de producteurs (gagnants versus perdants), et enfin, les perspectives offertes par des taxations différenciées en fonction de la durabilité des modes de production (gestion forestière).

[Le rôle controversé de la fiscalité forestière dans la gestion des forêts tropicales. L'état du débat et les perspectives en Afrique centrale.](#)

Le débat au cœur des réformes concerne moins le niveau absolu des taxes et redevances que le choix de combinaisons optimales de taxes, couplées avec de nouvelles modalités d'accès aux ressources forestières. Dans cette perspective, le contrôle forestier, les taxes et d'autres instruments économiques forment un système. Le caractère verticalement intégré des principales sociétés forestières en Afrique centrale oblige à prendre en compte la transformation industrielle du bois et son potentiel d'innovation qui

conduit à une différenciation des niveaux de rente entre les opérateurs. Ainsi, la fiscalité, appuyée par une réglementation appropriée, peut contribuer à nourrir un processus de sélection favorable à une meilleure efficience des entreprises forestières.

[Comment préserver les forêts tropicales](#)

[RDUE, ce qu'il faut retenir pour la filière bois](#)

[Manuel de procédure d'obtention de l'attestation du respect des obligations environnementales et guide associé](#)

[Document de travail et liste de contrôle adaptés aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun](#)

[Pour une amélioration de la durabilité des plans d'aménagement forestiers en Afrique Centrale](#)

[Impacts sociaux de la certification du Forest Stewardship Council](#) (Évaluation dans le bassin du Congo)

Publié par le CIFOR, le document évalue si la mise en œuvre de la certification FSC dans les UFA dans trois pays du bassin du Congo a eu des effets positifs supplémentaires sur (1) les conditions de travail et de vie des salariés des entreprises forestières et de leurs familles, (2) l'efficacité et la légitimité des institutions mises en place pour réguler les relations entre les sociétés forestières et les communautés avoisinantes, et (3) les droits des populations locales et leurs usages coutumiers des forêts.

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Fiscalité forestière](#); [Intelligence](#); [incitation forestière](#) ; [Douanes](#); [Taxation](#); [gouvernance](#); [activité illégale](#)]